



*Certification du système de gestion  
de la qualité des eaux de baignade*

## **Lettre d'engagement**

Suite à l'obtention de la certification Démarche Qualité Eaux de Baignade le 4 août 2009 et considérant que la qualité des trois sites de baignade de la Ville de Perros-Guirec satisfait aux critères d'éligibilité du référentiel de certification,

Je soussigné, Erven LEON, Maire de Perros-Guirec, engage la Ville, pour la dixième année consécutive, dans la démarche de certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade.

La saison 2018 s'oriente vers une consolidation du système mis en place pendant la saison, à travers l'ensemble des intervenants du système, qui permet d'avoir, 7 jours sur 7, la connaissance rapide de la qualité des eaux de baignade.

Au travers de ce système de gestion, associé à une volonté d'amélioration continue de l'information du public, notre collectivité touristique s'engage pour assurer une qualité des eaux de baignade irréprochable.

Le système de gestion s'appuiera sur un fonctionnement déjà éprouvé et la municipalité mettra donc tout en œuvre pour que le pavillon de la Démarche Qualité Eaux de Baignade rayonne une fois de plus sur les trois plages.

Fait pour valoir ce que de droit

A Perros-Guirec, le 12 juin 2018.



Erven LEON

Maire de Perros-Guirec

Vice-Président de Lannion-Trégor Communauté  
Vice-Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.